

Montpellier, 15 février 2019

Étang de Thau

Mise en place des moyens Polmar-Terre pour résorber une pollution dans l'étang de Thau à proximité de Mèze

Point de situation n°1 :

Une pollution des eaux de l'étang de Thau au niveau de la commune de Mèze a été signalée mardi 12 février 2019.

Le jour même, le SDIS a mis en place un premier barrage antipollution au niveau de la plage. Sous réserve des conclusions de l'enquête judiciaire en cours, l'origine semble être liée au déversement de boues d'hydrocurage dans le réseau pluvial.

Des prélèvements sont en cours d'analyse.

Pour contenir la pollution près du rivage et éviter qu'elle ne s'étende, le préfet de l'Hérault a activé le plan POLMAR-Terre qui permet la mise à disposition de matériels spécifiques de lutte contre la pollution. Un nouveau barrage de confinement et des matériels de pompage de l'eau souillée ont été mis en place.

Les services de l'État ont mis les zones conchylicoles les plus proches de la pollution sous surveillance, bien que relativement éloignées. Des prélèvements de coquillages ont été réalisés et les professionnels informés des analyses en cours.

